
Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR25.05PR

concernant

**une demande de crédit d'investissement de CHF 191'800.- HT
correspondant à une prise de participation de la Commune d'Yverdon-
les-Bains au capital de la société CIFER SA**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 8 avril 2025.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Claire-Lise MAJOLA, Sinthuja SUBRAMANIAM, Jean-David CHAPUIS, Michel DUBEY, Pierre-Henri MEYSTRE, Luca SCHALBETTER, Ervin SHEU et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de Messieurs Benoist GUILLARD, Municipal, Jean-Michel GERMANIER, Chef de service et Gaël ZBINDEN, Responsable du département réseaux de distribution. Nous les remercions pour leurs explications claires et complètes et leurs réponses à nos questions.

Problématique et contexte

Le préavis PR25.05PR concerne un investissement de CHF 191'800.- HT par la Commune d'Yverdon-les-Bains, correspondant à l'acquisition de 19'180 actions de la société CIFER SA, soit une participation de 1,37 % au capital. Cette démarche s'inscrit dans un projet de relocalisation et de modernisation du centre de formation CIFER, acteur clé de la formation dans le domaine des réseaux électriques en Suisse romande.

La CIFER SA est l'évolution d'une structure historique : fondée en 1972 sous le nom de COFER, elle devient CIFER en 2008, puis société anonyme en avril 2024 afin de lever des fonds pour son développement. Elle propose une offre de formation complète destinée à des apprentis électriciens, des professionnels en formation continue, des candidats à des brevets et maîtrises fédérales.

Les locaux actuellement utilisés à Cossonay, dans un bâtiment loué à Planzer, ne répondent plus aux normes fédérales en vigueur et ne seront plus disponibles dès 2028 (fin de bail avec congé déjà annoncé). Cette situation a conduit CIFER à lancer le projet CIFER 2.0 : la création d'un centre de formation moderne, évolutif et orienté vers les métiers d'avenir, en particulier ceux liés à la transition énergétique (digitalisation, mobilité électrique, éclairage intelligent, production de chaleur/froid, biogaz, etc.).

Le site retenu pour cette implantation est Y-Parc à Yverdon-les-Bains, où un acte de vente conditionnel du terrain a été signé en juin 2024. Ce choix stratégique vient récompenser l'implication active d'acteurs locaux qui se sont mobilisés pour faire venir cette infrastructure sur le territoire communal. Le projet est soutenu par 36 entités publiques ou privées, dont les villes de Lausanne, Nyon, Pully, et les grands distributeurs d'énergie Romande Énergie, Groupe E et SIG, ces derniers

s'étant engagés à couvrir la levée de fonds en cas de désistement de certaines entités. Il est donc important de noter que le projet se réalisera de toute manière, les grands distributeurs ayant donné des garanties morales.

Enjeux pour la commune

- **Formation et emploi** : Le centre formera chaque année 140 apprentis et plus de 1'000 professionnels. Ce projet répond à une forte pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers techniques de l'énergie.
- **Transition énergétique** : Il s'inscrit pleinement dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, avec des formations orientées vers la digitalisation, la mobilité électrique, la production de chaleur/froid, l'éclairage intelligent et les nouveaux réseaux.
- **Intérêt économique pour la Commune** : L'investissement est imputé au budget GRD (gestionnaire de réseau de distribution) et peut être valorisé via le WACC (coût moyen pondéré du capital), avec un rendement estimé à 7'600 CHF/an, pour un coût annuel de 2'400 CHF, soit un bénéfice net de 5'000 CHF par an. Il ne s'agit donc pas d'un financement à fonds perdu.
- **Rayonnement régional** : En accueillant le centre, la Ville affirme son rôle dans la formation professionnelle romande. Il s'agit d'un investissement stratégique pour l'image, le développement économique et l'attractivité de la Commune.
- **Projet déjà en cours** : Le projet CIFER 2.0 se réalisera dans tous les cas, les grands distributeurs ayant donné des garanties morales. Cependant, en tant que ville hôte, il est dans l'intérêt d'Yverdon-les-Bains d'être pleinement partie prenante, tant en cohérence avec son implication dans l'implantation du site que pour participer aux décisions via l'actionnariat.

Débats au sein de la commission

La commission s'est montrée unanimement favorable au projet. Les échanges ont permis de lever quelques interrogations liées à l'affectation de la parcelle dans le cadre du PPA Y-Parc, confirmant la compatibilité avec les objectifs de formation liés aux nouvelles technologies.

Plusieurs membres ont souligné que ne pas participer au financement serait incohérent avec les efforts fournis par la Ville pour attirer CIFER SA à Yverdon-les-Bains, et risquerait d'affaiblir sa crédibilité auprès des partenaires régionaux.

Conclusions

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers d'accepter, les conclusions de ce préavis.

Anne GILLARDIN GRAF, Présidente et Rapportrice



Yverdon-les-Bains, le 14 avril 2025